

**Rapport du Président**

Séance Publique du  
vendredi 26 juin 2015

**Service instructeur**  
Direction des Finances

1<sup>ère</sup> **Commission** - N° CG-2015-6-1-6

**Service consulté**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Résumé : Le Compte administratif de l'exercice 2014 fait apparaître au budget principal (mouvements réels et d'ordre) des dépenses à hauteur de 918,94 M€ et des ressources d'un montant de 986,11 €, pour obtenir un résultat excédentaire cumulé de 67,17 M€, dont 10,8 M€ correspondant au résultat de la seule année 2014.

Le volume des dépenses de fonctionnement (602,43 M€) est en l'occurrence en augmentation de 4,7 %, en raison, notamment, d'un accroissement des dépenses sociales de 18,8 M€. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 672,21 M€, contre 650,24 M€ en 2013, et affichent une hausse de 3,4 %. L'exercice 2014 est particulièrement marqué par la ponction de 6 M€ opérée sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) au titre de notre participation au déficit public, mouvement appelé encore à s'accélérer avec un prélèvement de 14 M€ supplémentaires en 2015, 2016 et 2017. En 2014, cette diminution est quelque peu atténuée par certaines mesures nouvelles issues de la loi de finances pour 2014 d'un montant global estimé de 20,4 M€. L'épargne brute, correspondant au solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, baisse de 4,8 M€ en passant de 74,6 M€ à 69,8 M€ en 2014.

Du côté des investissements, le Département a maintenu ses dépenses opérationnelles à hauteur de 98,6 M€ (hors mouvements financiers), ce qui correspond à un effort significatif en faveur de l'économie et de l'emploi dans notre territoire. Le recours à l'emprunt a été réduit à 50 M€, contre 60 M€ en 2013. Le volume total des recettes d'investissement s'est élevé à 122,31 M€.

# SOMMAIRE

## Compte Administratif 2014

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>p. 3</b>
<b>1. LA SITUATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT .....</b>	<b>p. 4</b>
<b>1.1. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>p. 4</b>
<b>1.2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>p. 7</b>
<b>1.3. L'AUTOFINANCEMENT .....</b>	<b>p. 10</b>
<b>1.4. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>p. 11</b>
<b>1.5. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>p. 13</b>
<b>2. LA DETERMINATION DU RESULTAT .....</b>	<b>p. 14</b>
<b>2.1. LES RESTES A REALISER.....</b>	<b>p. 14</b>
<b>2.2. LE SOLDE D'EXECUTION.....</b>	<b>p. 14</b>
<b>3. BILAN DE L'EXECUTION BUDGETAIRE .....</b>	<b>p. 15</b>
<b>3.1. LE BUDGET PRINCIPAL.....</b>	<b>p. 15</b>
<b>3.2. LE BUDGET ANNEXE - CITE DE L'ENFANCE. ....</b>	<b>p. 15</b>
<b>3.3. LE VOLUME GLOBAL.....</b>	<b>p. 16</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>p. 16</b>

## **INTRODUCTION**

Le compte administratif 2014 laisse apparaître des charges de fonctionnement qui progressent de 4,7 %, contre 1,7 % en 2013, l'augmentation la plus significative se situant au niveau des allocations RSA (+ 11,4 %), étant précisé que l'exercice 2013 avait déjà été impacté par une hausse de 11,5 %.

Les recettes de fonctionnement sont marquées par une ponction de 6 M€ opérée sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) au titre de notre participation au déficit public, mouvement appelé encore à s'accélérer avec un prélèvement de 14 M€ supplémentaires en 2015, 2016 et 2017. En 2014, cette diminution est quelque peu atténuée par certaines mesures nouvelles issues de la loi de finances pour 2014 d'un montant global estimé de 20,4 M€. Les recettes de fonctionnement connaissent ainsi une progression de 22 M€, soit + 3,4 %.

Les dépenses de la section d'investissement, qui contribuent au développement économique et social de notre territoire, se sont élevées à 181,29 M€.

Les recettes, d'un montant de 122,3 M€, affichent un recours à l'emprunt maîtrisé, soit 50 M€, contre 60 M€ en 2013.

L'exécution budgétaire 2014, que je sou mets à votre approbation, permet également de relever des indicateurs soulignant la qualité de l'exécution budgétaire :

- un niveau d'exécution performant, avec un taux de consommation de :
  - 93,2 % pour les dépenses de fonctionnement,
  - 88,1 % pour les dépenses d'investissement,
  - 100,8 % pour les recettes de fonctionnement,
  - 95,3 % pour les recettes d'investissement,
- un niveau de subventionnement accordé aux tiers qui atteint 43,51 M€ en investissement et 32,2 M€ en fonctionnement,
- des investissements opérationnels réalisés à hauteur de 98,6 M€,
- des travaux réalisés pour le compte de tiers qui se sont élevés à 3,52 M€,
- un résultat cumulé excédentaire de 67,17 M€.

## **1. LA SITUATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT**

### **1.1. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 602,4 M€ en 2014, soit + 4,7 %.

Evolution des dépenses de fonctionnement de 2011 à 2014 :

Dépenses	CA 2011	CA 2012	CA 2013		CA 2014		Variation N/N-1	
			Dépenses	% Part dans la section	Dépenses	% Part dans la section		
							M€	%
<b>Fonctionnement</b>	<b>552,8</b>	<b>565,8</b>	<b>575,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>602,4</b>	<b>100,0%</b>	<b>26,8</b>	<b>4,66%</b>
- frais financiers (66)	13,2	14,9	12,1	2,10%	12,3	2,04%	0,2	1,65%
- frais de personnel (012)	97,5	95,7	97,2	16,89%	99,7	16,55%	2,5	2,57%
- entretien voirie	10,8	8,9	9,8	1,70%	7,6	1,26%	-2,2	-22,45%
- service incendie	21,7	22,7	23,2	4,03%	23,5	3,90%	0,3	1,29%
- enseignement	14,9	15,5	15,7	2,73%	16,2	2,69%	0,5	3,18%
- transport scolaire	30,6	31,3	31,6	5,49%	33,4	5,54%	1,8	5,70%
- solidarité (hors 012)	307,7	318,8	329,3	57,21%	348,1	57,79%	18,8	5,71%
*dt : RMI RMA RSA Secours (015-017)	74,4	75,8	84,7		99,0		14,3	16,88%
APA (016)	49,3	51,2	52,7		54,2		1,5	2,85%
PCH + ACTP	19,5	21,1	21,9		23,8		1,9	8,68%
- autres interventions	56,4	58,0	56,7	9,85%	61,6	10,23%	4,9	8,64%
dont subventions	35,0	35,5	33,7	5,85%	32,2	5,35%	-1,5	-4,45%

#### 1.1.1. Les frais financiers (12,3 M€)

La part des frais financiers versés s'élève à 12,28 M€ en 2014, contre 12,14 € en 2013, soit une quasi stabilisation obtenue grâce à des taux variables en baisse, l'indice EURIBOR 3 mois ayant varié entre 0,287 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et 0,078 % au 31 décembre 2014.

#### 1.1.2. Les frais de personnel (99,7 M€)

Les charges de personnel représentent 16,55 % de l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement en 2014 (16,89 % en 2013). Parallèlement, le volume global des dépenses de personnel a augmenté d'une année sur l'autre de 2,5 M€, soit + 2,57 %.

#### 1.1.3. L'entretien de la voirie (7,6 M€)

Les travaux d'entretien du patrimoine routier haut-rhinois ont nécessité en 2014 un montant de 7,6 M€, contre 9,8 M€ pour l'année 2013 (soit - 2,2 M€).

#### 1.1.4. Le SDIS (23,5 M€)

La collectivité a contribué en 2014 au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours à hauteur de 23,5 M€ (+1,3 %).

#### 1.1.5. L'Enseignement (16,2 M€)

Le budget consacré à l'Enseignement s'élève à 16,2 M€ en 2014, contre 15,7 M€ en 2013. Ces dépenses sont composées principalement des dotations de fonctionnement versées aux collèges. En 2014, les collèges publics ont bénéficié de dotations à hauteur de 11,2 M€, les collèges privés de 4,6 M€.

#### 1.1.6. Les transports scolaires (33,4 M€)

L'organisation et le financement des transports scolaires a nécessité une enveloppe de 33,4 M€ en 2014, contre 31,6 M€ en 2013, soit + 5,7 %.

### 1.1.7. La Solidarité (348,1 M€)

La part des dépenses sociales représente 57,79 % des charges de fonctionnement, contre 57,21 % en 2013.

Le compte administratif de la Direction de la Solidarité affiche un montant total de dépenses de fonctionnement pour 2014 de 360,2 M€ (y compris les salaires des assistantes familiales et les subventions versées), soit + 5,99 % par rapport à 2013. Le taux de consommation des crédits inscrits est de 99,8 %.

Les dépenses en faveur de la politique Santé (essentiellement les prophylaxies) et de la Protection Maternelle et Infantile se sont élevées à 2,4 M€.

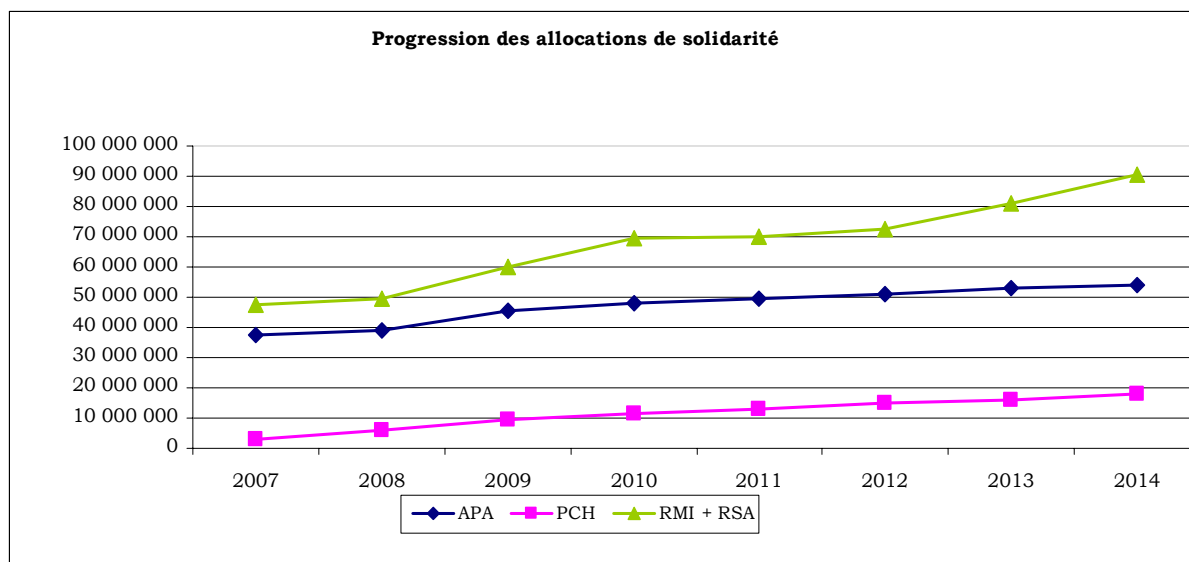
L'Aide sociale à l'Enfance a nécessité 79,71 M€ de crédits en 2014 (80,58 M€ en 2013).

L'Aide aux personnes âgées s'est élevée en 2014 à 75,78 M€, dont 54,25 M€ pour le versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et 19,88 M€ pour l'Aide Sociale à l'Hébergement. Les dépenses d'allocations de l'APA ont progressé de 2,79 % entre 2013 et 2014.

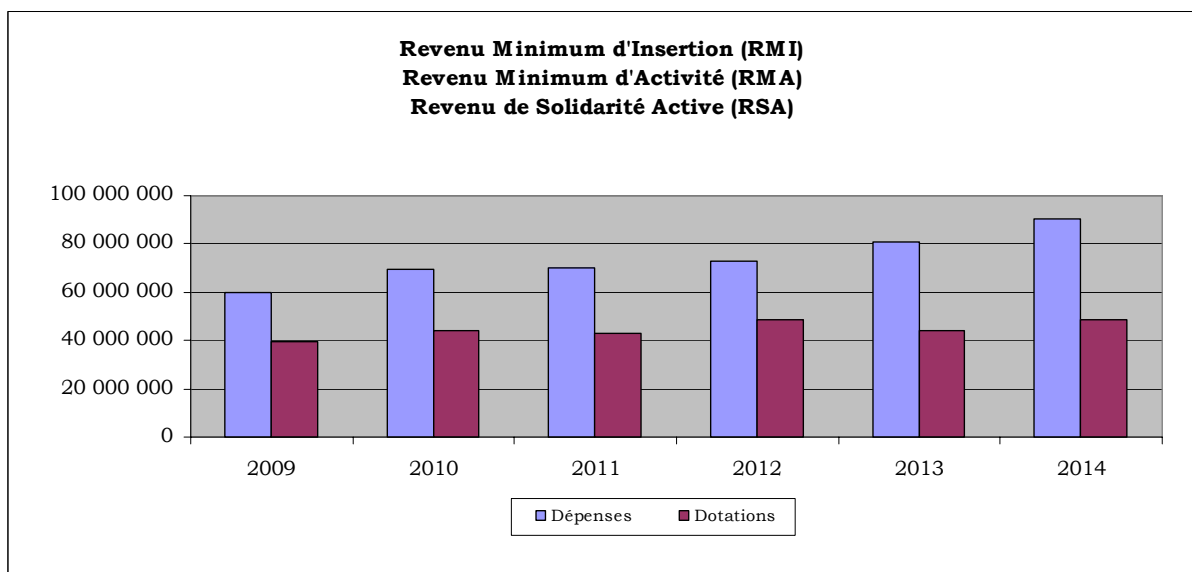
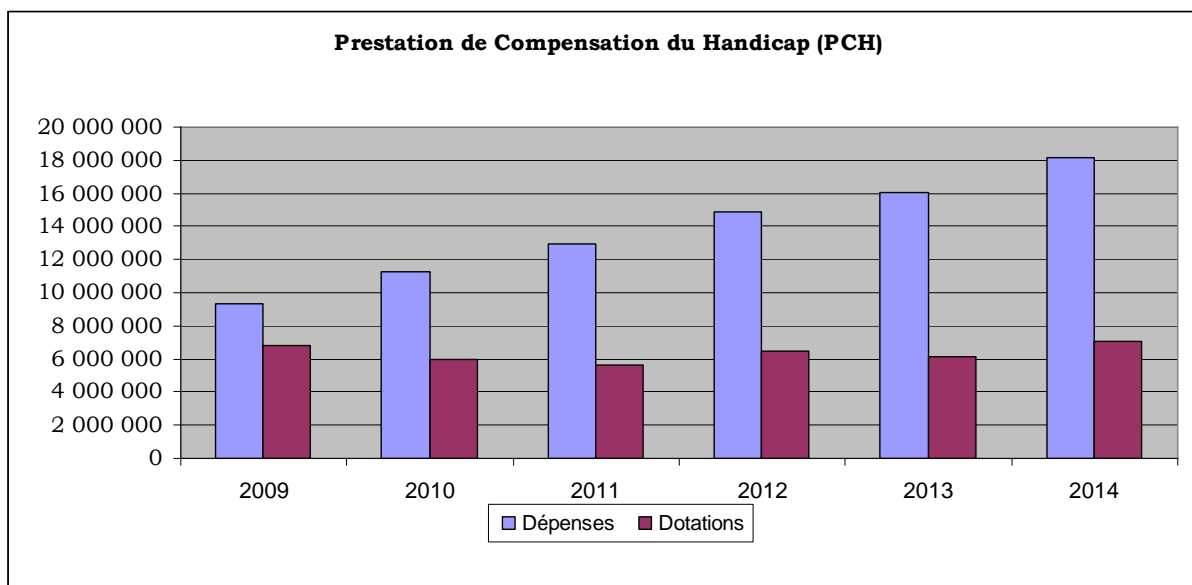
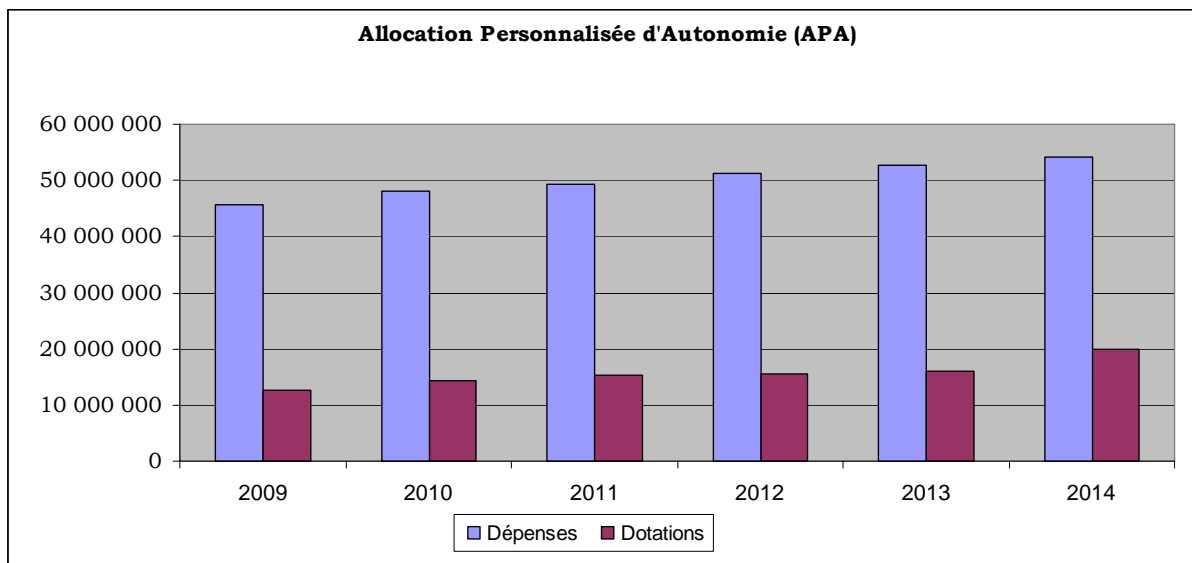
La Prestation de Compensation du Handicap a augmenté en 2014 de 12,82 %, contre +7,74 % en 2013. Elle s'élève à 18,12 M€ pour l'année 2014, ce qui porte les dépenses totales du Département en faveur des personnes en situation de handicap à 100 M€ (+8,52 %).

Les dépenses destinées à l'Insertion ont augmenté de 10,88 % par rapport à 2013, soit un montant de 93,39 M€ en 2014, dont 90,28 M€ concernent les allocations versées au titre du Revenu de Solidarité Active (RSA). Ce poste de dépenses progresse en 2014 de 11,38 %, alors qu'il évoluait déjà de 11,53 % en 2013.

Evolution des trois allocations individuelles de Solidarité de 2007 à 2014 :



Le différentiel entre les dépenses sociales du Département et leurs compensations par l'Etat ne cesse de progresser :



Le différentiel restant à la charge du Département du Haut-Rhin en matière de financement des 3 allocations individuelles de Solidarité s'élève à plus de 430 M€ en l'espace de 6 ans (DCP et le Fonds Solidarité compris) :

en M€	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>APA</b>	-32,95	-33,66	-34,06	-35,55	-36,85	-34,35
<b>PCH</b>	-2,50	-5,29	-7,28	-8,44	-9,89	-11,07
<b>RMI + RSA</b>	-19,93	-25,77	-26,75	-28,93	-36,91	-41,46
<b>TOTAUX</b>	-55,38	-64,72	-68,09	-72,92	-83,65	-86,88

Hors régularisation exceptionnelle de 4,7 M€ au titre du RSA en 2012

### 1.1.8. Les Subventions (32,2 M€)

Le montant des subventions de fonctionnement versées en 2014 s'élève à 32,2 M€.

Tableau récapitulatif des aides apportées en fonctionnement par catégorie de bénéficiaires :

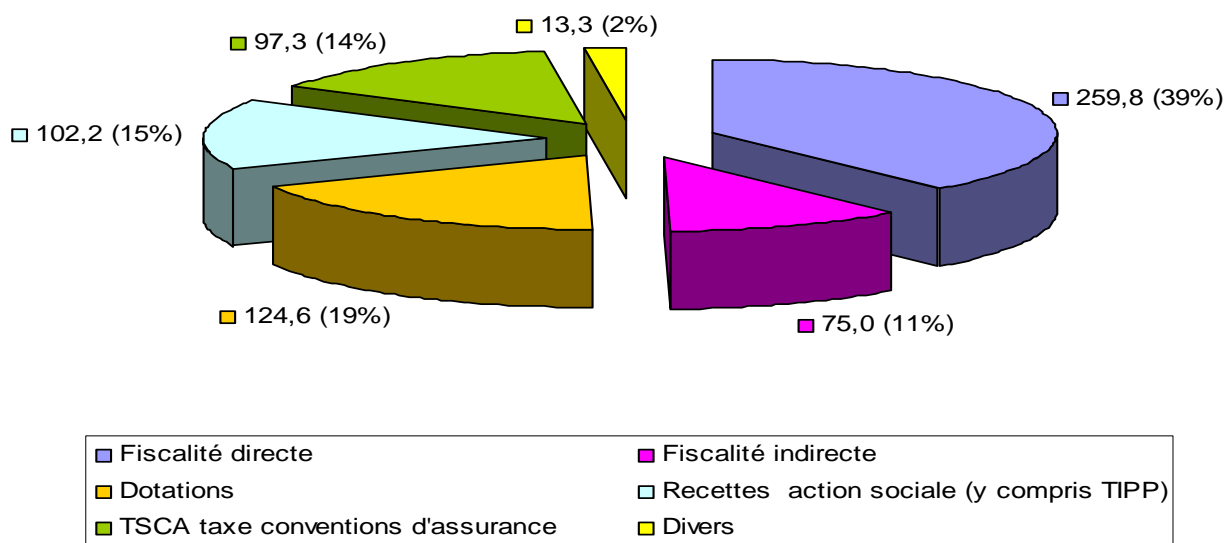
Bénéficiaires des subventions de fonctionnement	2012		2013		2014		Evolution 2013/2014
	Montant versé	Structure en %	Montant versé	Structure en %	Montant versé	Structure en %	
Etat	150 000,00	0,42%	150 000,00	0,44%	130 000,00	0,40%	-13,33%
Région	160 715,83	0,45%	74 000,00	0,22%	65 503,87	0,20%	-11,48%
Départements		0,00%	12 971,00	0,04%	25 600,00	0,08%	97,36%
Communes et structures intercommunales	3 129 609,62	8,81%	3 075 409,99	9,11%	2 897 112,16	8,99%	-5,80%
Autres groupements de collectivités (syndicat mixte d'aménagement, ...)	871 631,00	2,46%	944 870,00	2,80%	880 911,25	2,73%	-6,77%
SPIC		0,00%	8 000,00	0,02%		0,00%	-100,00%
Autres établissements publics locaux (universités, chambre des métiers, collèges,...)	3 434 052,25	9,67%	3 251 684,00	9,64%	3 262 966,22	10,13%	0,35%
Organismes publics divers (parc naturel régional des ballons des Vosges, chambre d'agriculture, CNASEA, centres hospitaliers, ...)	1 187 452,28	3,34%	1 317 895,00	3,91%	1 041 631,50	3,23%	-20,96%
Personnes de droit privé (CAHR, ADAUHR, ADT, CDMC, les Dominicains de Haute Alsace, centre sportif régional Alsace, associations, ...)	26 570 420,70	74,84%	24 910 563,63	73,82%	23 919 767,61	74,23%	-3,98%
<b>TOTAL</b>	<b>35 503 881,68</b>	<b>100,00%</b>	<b>33 745 393,62</b>	<b>100,00%</b>	<b>32 223 492,61</b>	<b>100,00%</b>	<b>-4,51%</b>

## 1.2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le compte administratif de l'exercice 2014 affiche un volume global de recettes réelles de fonctionnement de 672,2 M€, soit une augmentation de 22 M€ (+ 3,4 %) par rapport à l'exercice précédent (650,2 M€).

en M€	2011	2012	2013	2014
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>641,3</b>	<b>662,3</b>	<b>650,2</b>	<b>672,2</b>
Fiscalité directe	233,6	247,3	251,8	259,8
Fiscalité indirecte	70,3	68,6	60,5	75,0
Dotations	131,2	131,0	130,6	124,6
Recettes action sociale (y compris TIPP)	96,8	105,0	100,7	102,2
TSCA taxe conventions d'assurance	89,5	101,7	97,8	97,3
Divers	20,0	8,7	8,8	13,3

Présentation de cette décomposition par typologie :



#### 1.2.1. La fiscalité directe et les dotations afférentes (259,8 M€)

- a) Le produit des contributions directes de 226,8 M€ est constitué, outre des rôles supplémentaires et complémentaires (0,5 M€), du produit de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB, 110,6 M€), de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE, 81,7 M€), de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER, 4,4 M€), du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR, 21,7 M€) et, depuis l'exercice 2014, du Dispositif de Compensation Péréquée (DCP, 7,9 M€).

Dans ce panier fiscal, le Département conserve uniquement le pouvoir de fixer le taux de la TFPB. Le produit de cette imposition progresse de 2,4 M€ sous l'effet de la seule évolution des bases, le Département n'ayant pas voté d'augmentation de taux en 2014.

La CVAE, perçue à hauteur de 48,5 % par le Département, d'un montant de 81,7 M€ (soit - 1,3 %) découle de l'ensemble des opérations comptabilisées en 2013. Ce montant correspond en effet à la somme des deux parts : la CVAE réellement imposée au profit du Département de 60,7 M€ et la CVAE dégrévée par l'Etat de 21,0 M€. A titre d'information, la part de la CVAE exonérée à l'initiative du Département, qui représente ainsi notre marge de manœuvre, s'élève en 2014 à 0,2 M€, soit 0,2 % du produit de l'année.

En ce qui concerne la fraction départementale des IFER, elle reste quasiment stable en 2014, soit 4,4 M€ contre 4,3 M€ en 2013.

En 2014, l'attribution des frais de gestion de la TFPB à travers le mécanisme du DCP créé par la loi de finances pour 2014 a eu pour effet de majorer nos recettes de 7,9 M€.

- b) Le montant total des allocations compensatrices, destinées à compenser les exonérations et dégrèvements accordés par l'Etat en matière d'impôts locaux, diminue de 12,3 % pour s'établir à 5,0 M€.

La part des dotations et allocations (FNGIR, DCRTTP et allocations compensatrices) représente ainsi 21,1 % de la fiscalité directe en 2014.



- c) Le montant de la Dotation Compensation Réforme Taxe Professionnelle (DCRTP) s'élève à 28,0 M€. A cet effet, il doit être noté que les recettes fiscales précédant la réforme ont été remplacées à hauteur de 49,7 M€ par un produit de dotations, DCRTP et FNGIR, qui n'offre plus aucune possibilité d'évolution et qui seront désormais même en baisse en valeur réelle du fait de l'inflation.

Evolution de la fiscalité directe locale (M€)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Produit fiscal (731)</b>	<b>250,1</b>	<b>264,3</b>	<b>276,9</b>	<b>281,9</b>	<b>198,3</b>	<b>211,9</b>	<b>218,1</b>	<b>226,8</b>
dont contributions directes et assimilées					176,4	190,0	196,4	205,1
dont FNGIR (montant figé sauf régularisations)					21,9	21,8	21,7	21,7
	+ 3,2%	+ 5,7%	+ 4,8%	+ 1,8%	- 29,6%	+ 6,8%	+ 2,9%	+ 4,0%
<b>Allocations compensatrices</b>	<b>9,2</b>	<b>7,6</b>	<b>6,8</b>	<b>6,7</b>	<b>6,7</b>	<b>6,2</b>	<b>5,7</b>	<b>5,0</b>
	- 4,2%	- 17,4%	- 11,0%	- 0,5%	+ 0,1%	- 7,7%	- 8,4%	- 12,3%
<b>Dotation compensation réforme TP</b> (montant figé sauf régularisations)					<b>28,5</b>	<b>29,2</b>	<b>28,0</b>	<b>28,0</b>
<b>Produit fiscal global</b>	<b>259,3</b>	<b>271,9</b>	<b>283,6</b>	<b>288,6</b>	<b>233,6</b>	<b>247,3</b>	<b>251,8</b>	<b>259,8</b>
Evolution du produit	+ 2,9%	+ 4,9%	+ 4,3%	+ 1,7%	- 19,1%	+ 5,9%	+ 1,8%	+ 3,2%
Montant des allocations/dotations réforme fiscale	9,2	7,6	6,8	6,7	57,2	57,2	55,4	54,7
Poids des allocations et dotations dans le produit fiscal	3,5%	2,8%	2,4%	2,3%	24,5%	23,1%	22,0%	21,1%
Pour mémoire augmentation votée des taux	+ 4,4 %	+ 2,9 %	+ 2,8 %	+ 1,8 %	+ 0,0 %	+ 8,2 %	+ 0,0 %	+ 0,0 %

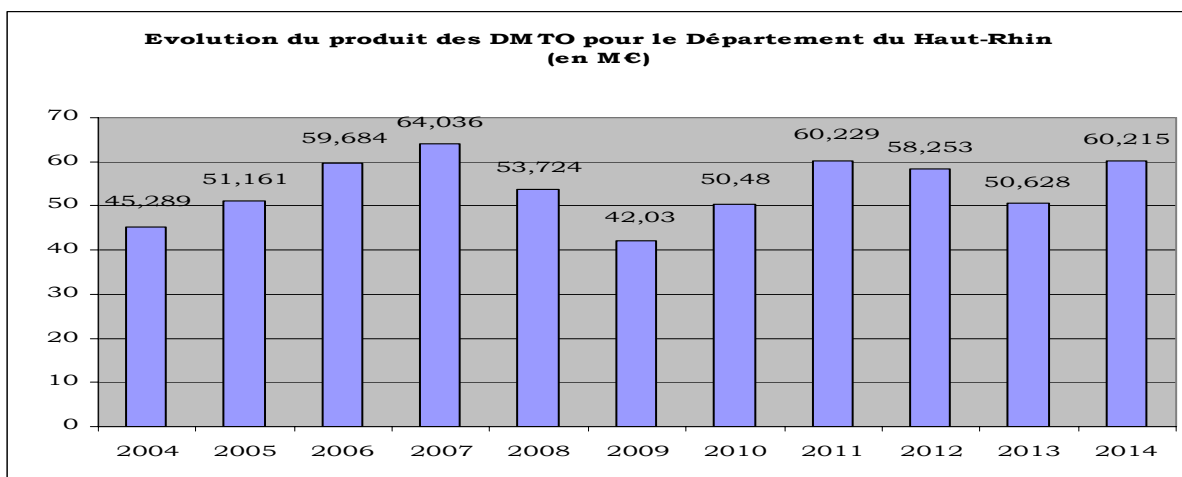
Pour mémoire, l'évolution négative en 2011 du produit de la fiscalité directe s'explique justement par cette réforme au terme de laquelle l'Etat, en échange d'impôts directs dynamiques (le produit des 4 taxes a augmenté de 7,5 % en 2007, 5,8 % en 2008 et de 5,7 % en 2009, dernière année avant la suppression de la taxe professionnelle), a transféré aux départements, outre des dotations, sa part de Droit de Mutation à Titre Onéreux (DMTO, 3 M€ environ), ainsi que la nouvelle part de la Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurances (TSCA) pour un montant de 59,1 M€ en 2011, 62,9 M€ en 2012 (+ 6,4 %), 63,2 M€ (+ 4,8 %) en 2013, puis 62,7 M€ (-0,7 %).

### 1.2.2. La fiscalité indirecte (75,0 M€)

La tendance à la hausse, amorcée en 2010 et 2011 pour retrouver un niveau global quasiment similaire à celui de 2007, s'estompe légèrement en 2012 puis brutalement en 2013. La forte progression du produit indirect en 2014 (+ 23,8 %) s'explique principalement par deux nouvelles mesures issues de la loi de finances pour 2014 : la possibilité offerte aux départements de relever leur taux des DMTO de 3,8 % à 4,5 % à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014 (supplément du produit estimé à 7,5 M€) et la mise en place du fonds de Solidarité.

A l'intérieur de cet agrégat, les DMTO s'élèvent à 60,2 M€, en hausse de 9,6 M€ par rapport à 2013 (soit + 18,9 %), le fonds de Solidarité, réparti essentiellement en fonction du reste à charge sur les trois allocations individuelles de solidarité, augmente quant à lui les recettes de 5 M€ supplémentaires (bien que son solde, en intégrant notre contribution, ne soit in fine que de 0,7 M€) et le produit des taxes d'urbanisme, qui a reculé sensiblement en 2013 (de 3,4 à 2,6 M€), varie à la marge en 2014, soit 2,5 M€. Enfin, s'agissant de la taxe sur l'électricité (7,2 M€), elle stagne malgré la revalorisation du coefficient multiplicateur issue de la loi NOME.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Fiscalité indirecte</b>	<b>70,0 M€</b>	<b>60,7 M€</b>	<b>50,2 M€</b>	<b>59,5 M€</b>	<b>70,3 M€</b>	<b>68,6 M€</b>	<b>60,5 M€</b>	<b>75,0 M€</b>
	+ 6,5%	- 13,3%	- 17,3%	+ 18,5%	+ 18,2%	- 2,5%	- 11,7%	+ 23,8%
Droits de mutation	64,0 M€	53,7 M€	42,0 M€	50,5 M€	60,2 M€	58,3 M€	50,6 M€	60,2 M€
	+ 7,2%	- 16,1%	- 21,8%	+ 20,2%	+ 19,3%	- 3,3%	- 13,1%	+ 18,9%
Attribution du Fonds de Solidarité						- €	- €	5,0 M€
Taxe Espaces Naturels Sensibles + CAUE + Taxe d'Aménagement	0,3 M€	1,1 M€	1,8 M€	2,8 M€	3,4 M€	3,4 M€	2,6 M€	2,5 M€
			+ 114,3%	+ 55,0%	+ 21,9%	+ 0,0%	- 23,5%	- 5,5%
Taxe sur l'électricité	5,5 M€	5,6 M€	6,2 M€	6,2 M€	6,6 M€	6,8 M€	7,2 M€	7,2 M€
	+ 0,0%	+ 1,8%	+ 10,7%	+ 0,0%	+ 6,5%	+ 3,0%	+ 5,9%	- 0,4%
Autres taxes et compensations	0,2 M€	0,3 M€	0,2 M€	- €	0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€



### 1.2.3. Les dotations de l'Etat (124,6 M€)

Les concours de l'Etat s'élèvent à 124,6 M€ et représentent 18,5 % des recettes globales de fonctionnement en 2014, contre 20,1 % en 2013.

Ces concours sont répartis entre la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) pour 120,6 M€ et la Dotation Générale de Décentralisation (D.G.D.) pour 4,0 M€.

Il doit être précisé à cet effet que la DGF intègre désormais notre participation à la diminution du déficit public, laquelle s'est élevée à 6,0 M€ en 2014 et s'élèvera à 14 M€ supplémentaires chaque année en 2015, 2016 et 2017.

### 1.2.4. Les autres recettes (212,8 M€)

Les autres recettes de fonctionnement s'élèvent à 212,8 M€, dont :

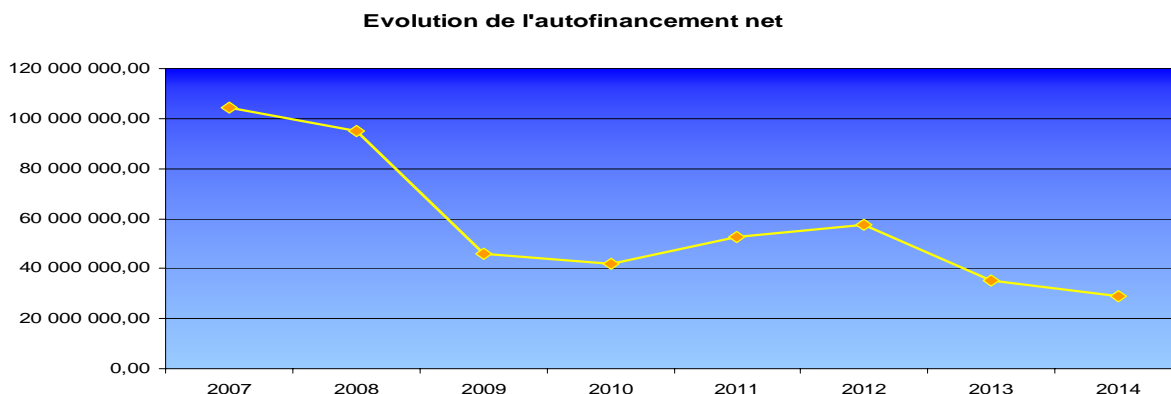
- les recouvrements d'aide sociale : 28,8 M€
- les compensations au titre de l'APA (17,7 M€), de la PCH (6,0 M€), des MDPH (0,7 M€)
- le Fonds Mobilisation Départemental pour l'Insertion (F.M.D.I.) : 6,2 M€
- le versement de l'Etat pour allocations RSA (T.I.C.P.E.) : 42,8 M€
- la taxe sur les conventions d'assurance (T.S.C.A.) : 97,3 M€
- les recettes de fonctionnement divers : 13,3 M€.

## **1.3. L'AUTOFINANCEMENT**

En 2014, le taux de couverture (dépenses d'équipement direct sur l'autofinancement net) est de 56,4 %, contre 43,8 % en 2013.

Pour mémoire, l'autofinancement net correspond au solde des opérations réelles de fonctionnement, auquel on retranche le montant des remboursements en capital de la dette de l'année.

L'épargne nette a continué sa baisse en passant de 35,06 M€ en 2013 à 29,05 M€ en 2014.



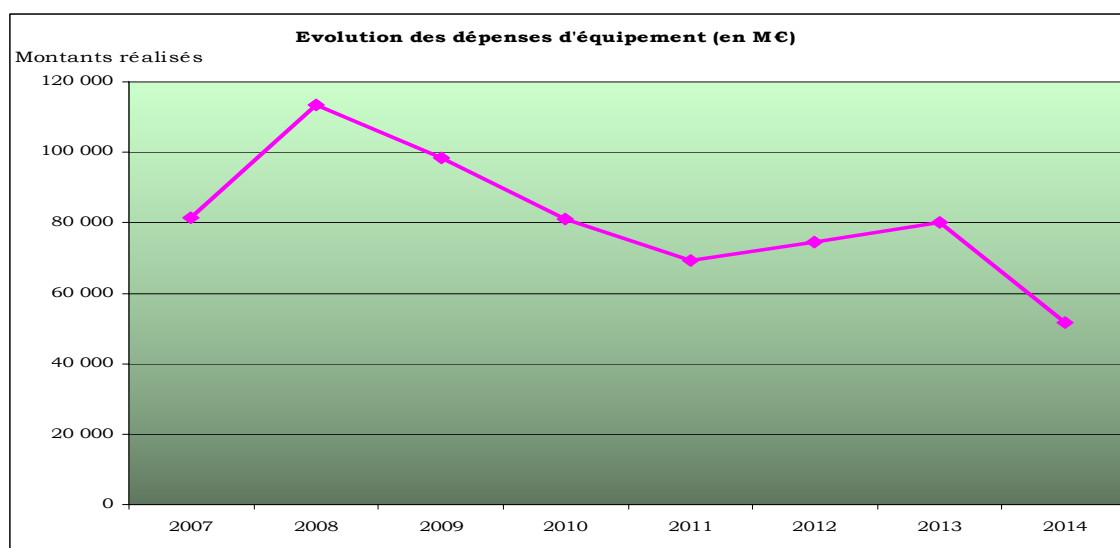
## 1.4. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2014, le Département a mobilisé 181,3 M€ d'investissement, dont 98,6 M€ de dépenses opérationnelles (hors opérations financières), soutenant ainsi l'économie et l'emploi sur notre territoire.

Dépenses	CA 2010	%	CA 2011	%	CA 2012	%	CA 2013	%	CA 2014	%	Variation N/N-1	
		Réal.		Réal.		Réal.		Réal.		Réal.	M€	%
<b>Investissement</b>	<b>257,7</b>	<b>93,07%</b>	<b>228,4</b>	<b>90,19%</b>	<b>213,7</b>	<b>89,92%</b>	<b>208,4</b>	<b>88,90%</b>	<b>181,3</b>	<b>88,01%</b>	<b>-27,1</b>	<b>-13,0%</b>
- équipements directs	81,1		69,4		74,5		80,0		51,6		-28,3	-35,4%
- subventions	76		62,6		51,4		45,4		43,5		-1,9	-4,1%
- travaux p/tiers	5,6		3,9		3,9		4,3		3,5		-0,7	-17,2%
- opérations financières	95,0		92,5		83,9		78,7		82,6		3,9	4,9%
dont remboursement de la dette	33,6		35,8		38,8		39,6		40,7		1,1	2,9%
CLTR	54,7		50,8		41,5		37,9		34,1		-3,8	-10,1%
avances remboursables et autres	6,6		5,9		3,6		1,3		7,7		6,5	507,1%

### 1.4.1. Les équipements départementaux (51,6 M€)

Les dépenses d'investissement consacrées aux équipements départementaux ont diminué de 35,4 % (- 28,3 M€) en 2014.



La décomposition des dépenses opérationnelles par Commission thématique se présente comme suit :

	CA 2013	CA 2014
Voirie, infrastructures et transports	44 351 017,66	24 797 694,54
Dépenses sociales	9 434,81	11 215,33
Actions vers les territoires	14 580 658,25	13 910 861,67
Agriculture, environnement, cadre de vie et montagne	1 364 007,78	1 614 552,48
Culture et du patrimoine	604 934,13	162 100,72
Education, jeunesse, collèges, langue et culture régionales	16 655 029,95	8 016 115,53
Administration générale et ressources humaines	2 416 985,39	3 129 852,80
	<b>79 982 067,97</b>	<b>51 642 393,07</b>

Parmi les dépenses de voirie réalisées en 2014, on peut notamment citer des opérations de renforcement de RD pour 6,1 M€, des travaux de maintenance sur ouvrages d'art pour 1,2 M€, la poursuite de la déviation de Retzwiller pour 2,6M€ et enfin les travaux sur RD18bis - liaison A35 à hauteur de Rouffach pour 2,2 M€.

Concernant l'investissement dans les collèges, on peut évoquer la restructuration du collège de Lutterbach (0,7 M€), la reconstruction de l'administration et des logements du collège de Fortschwihr (0,6 M€), la réfection des façades du collège de Cernay (0,7 M€), la restructuration du collège Jean Macé à Mulhouse (1,1 M€) ou encore les travaux d'étanchéité de la toiture du Collège de Wintzenheim (0,4 M€).

Les autres dépenses concernent principalement la Médiathèque d'Altkirch (1,5M€), la construction du centre routier de Bartenheim (1,4M€) et la restructuration du centre routier de Vieux Ferrette (0,24 M€).

Les travaux de réhabilitation de la Maison d'Alsace à Paris ont par ailleurs nécessité le versement de 4,4 M€ d'avances au délégataire (la SEMHA, maître d'ouvrage délégué) au cours de l'exercice 2014.

#### 1.4.2. Les équipements non départementaux et travaux pour compte de tiers (47 M€)

Les subventions d'investissement versées en 2014 pour un montant de 43,51 M€ représentent 29,55 % de nos dépenses réelles d'investissement (hors revolving), contre 26,63 % en 2013.

Les travaux effectués par notre collectivité pour le compte de tiers se sont élevés à 3,52 M€ en 2014, contre 4,25 M€ au cours de l'exercice 2013.

Tableau récapitulatif des aides apportées en investissement par catégorie de bénéficiaires :

Bénéficiaires des subventions d'équipement	2012		2013		2014		Evolution 2013/2014
	Montant versé	Structure en %	Montant versé	Structure en %	Montant versé	Structure en %	
Etat	140 300,00	0,27%	1 767 959,00	3,90%	76 370,30	0,18%	-95,68%
Régions	26 155,00	0,05%	361 034,98	0,80%	262 454,05	0,60%	-27,31%
Départements	0,00	0,00%	0,00	0,00%		0,00%	
Communes et structures intercommunales	19 348 197,13	37,66%	18 244 902,08	40,20%	27 567 342,30	63,36%	51,10%
Autres groupements de collectivités (syndicats mixtes d'aménagement de la montagne)	2 677 591,49	5,21%	2 960 578,67	6,52%	2 795 308,84	6,43%	-5,58%
Bailleurs sociaux ...	1 272 130,00	2,48%	1 396 911,00	3,08%	1 737 822,00	3,99%	24,40%
Autres établissements publics locaux (université Haute Alsace, hôpitaux locaux, organismes de logements)	7 295 013,70	14,20%	5 505 219,44	12,13%	2 139 436,00	4,92%	-61,14%
Organismes publics divers (réseau ferré de France, GILFAM, conseils de fabrique, paroisses)	7 434 375,80	14,47%	4 847 683,47	10,68%	420 203,06	0,97%	-91,33%
Personnes de droit privé (Ecomusée, musées, sociétés immobilières, associations)	13 180 355,65	25,66%	10 296 454,90	22,69%	8 507 193,53	19,55%	-17,38%
<b>TOTAL</b>	<b>51 374 118,77</b>	<b>100,00%</b>	<b>45 380 743,54</b>	<b>100,00%</b>	<b>43 506 130,08</b>	<b>100,00%</b>	<b>-4,13%</b>

Les subventions d'équipement versées aux tiers diminuent de 4,13 % en 2014, contrairement au concours du Département en faveur des communes et structures intercommunales qui augmentent sensiblement de 51,1 % en raison de la date d'échéance des paiements, fixée au mois d'octobre 2014, au titre des Contrats de Territoire de Vie 1<sup>ère</sup> génération.

#### 1.4.3. Les dépenses financières (82,6 M€)

L'encours de la dette au 31 décembre est porté de 485,45 M€ à 494,72 M€ au 31 décembre 2014. Le remboursement de la dette en capital a évolué de 39,59 M€ à 40,73 M€. Par ailleurs, l'utilisation optimale de nos crédits revolving a nécessité d'émettre un mandat et un titre d'investissement à hauteur de 34,1 M€.

Enfin, pour l'exercice 2014, 7,71 M€ ont été injectés dans l'économie locale sous la forme de versements d'avances remboursables, dont 2,7 M€ en faveur de l'entreprise Constellium à Biesheim.

#### 1.4.4. La situation des AP et AE

Le Département a décidé, dès 1999, de présenter son budget d'investissement sous la forme d'autorisations de programmes (AP) et d'apporter ainsi une vision pluriannuelle des investissements projetés. Ces autorisations de programme, ainsi que les autorisations d'engagements (AE) pour la section de fonctionnement, constituent un engagement politique des opérations à réaliser.

La synthèse des AP / AE et CP réalisée fin 2014 laisse apparaître la situation suivante :

➤ Cumul des AP et AE votées :	1 285,77 M€
➤ Cumul des CP réalisés :	754,40 M€
Reste à financer dans les prochaines années :	531,36 M€, soit 41,33 %

### **1.5. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

En 2014, le recours à l'emprunt s'est élevé à 50 M€ (soit -10 M€ par rapport à l'exercice précédent). Cette souscription porte le stock de la dette à 494 715 364,44 € au 31 décembre 2014. Le taux moyen de la dette à cette date a diminué de 2,6 % en 2013 à 2,5 % en 2014, bénéficiant du faible niveau des indices des taux variables. La structure de l'encours à la fin de l'année présente 48,9 % d'emprunts à taux fixe et 51,2 % d'emprunts à taux variable, dont 1,0 % de taux structurés. La capacité de désendettement passe de 6,5 ans à 7,1 ans au 31 décembre 2014.

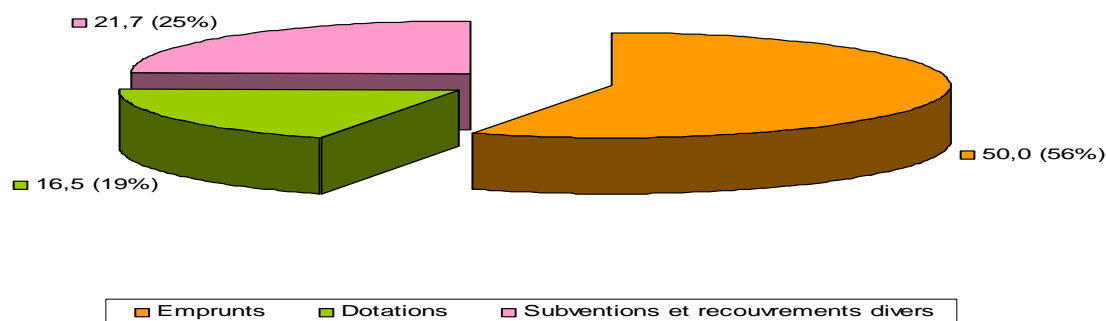
Concernant les dotations d'investissement (16,5 M€), elles augmentent de 2,6 M€ sur un an, représentant 18,7 % des recettes d'investissement réelles du Département (hors crédit revolving). Le fonds de compensation de la T.V.A. en est le principal composant (11,3 M€), il affiche une croissance de + 2,3 M€ en 2014 en raison de l'augmentation des dépenses directes éligibles au reversement de ce fonds entre 2012 et 2013. Le second poste significatif est la Dotation Départementale d'Équipement des Collèges (D.D.E.C.), gelée à 3,9 M€ depuis 2008.

Le montant des subventions et participation reçues par le Département de ses partenaires pour la réalisation de projets d'investissement s'élève à 21,7 M€ contre 24,4 M€ en 2013, en raison, principalement, de la baisse des opérations menées sous maîtrise d'ouvrage directe.

Enfin, comme, il a déjà été précisé plus haut, l'optimisation optimale de nos crédits revolving a nécessité d'émettre un mandat et un titre d'investissement à hauteur de 34,1 M€.

en M€	2011	2012	2013	2014
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>161,4</b>	<b>125,1</b>	<b>136,2</b>	<b>122,3</b>
Emprunts	70,0	39,8	60,0	50,0
Dotations	17,4	17,4	13,9	16,5
Subventions et recouvrements divers	23,2	26,4	24,4	21,7
Crédit Révolving	50,8	41,5	37,9	34,1

Présentation de cette décomposition par typologie :



## **2. LA DETERMINATION DU RESULTAT**

L'arrêté des comptes permet de dégager un résultat de clôture de 67 170 609,86 €, constitué du résultat annuel de l'exercice 2014 (10 799 977,65€) et du résultat reporté (56 370 632,21 €).

### **2.1. LES RESTES A REALISER**

Les restes à réaliser en investissement correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission de titre. Or dans la mesure où les opérations gérées en AP/CP, ainsi que la dette, sont exclues comptablement des restes à réaliser, il n'y a pas lieu de constater de restes à réaliser à ce niveau.

Le montant constaté des restes à réaliser de la section de fonctionnement correspond aux engagements existants avant la clôture de l'exercice sur les subventions et participations votées, soit 446 666,99 €, dont les éléments justificatifs sont annexés au Compte Administratif.

### **2.2. LE SOLDE D'EXECUTION**

Le solde d'exécution de la section d'investissement est constitué par le cumul du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice 2014 (écritures réelles et d'ordre) et du résultat reporté.

Le besoin de financement de la section d'investissement a été couvert lors de l'affectation provisoire du résultat excédentaire de la section de fonctionnement au moment du vote du Budget Primitif 2015.

	<u>Réalisées</u>
Dépenses d'investissement (opérations, réelles et d'ordre et déficit d'investissement 2013)	231 528 310,50 €
Recettes d'investissement (opérations, réelles et d'ordre et couverture du déficit d'investissement 2013)	230 399 894,12 €
	<hr/>
<b>Solde d'exécution (besoin de financement)</b>	<b><u>-1 128 416,38 €</u></b>
Solde de fonctionnement disponible (opérations réelles, d'ordre et excédent de fonctionnement reporté )	68 299 026,24 €
<b>RELIQUAT NET</b>	<b><u>+67 170 609,86 €</u></b>

Le compte administratif est en tous points concordant avec les opérations retracées pour le Payeur départemental dans le compte de gestion.

### **3. BILAN DE L'EXECUTION BUDGETAIRE**

#### **3.1. LE BUDGET PRINCIPAL**

##### **1. Opérations réelles**

<b>Section</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde</b>
<b>Investissement</b>	181 292 872,53	122 310 095,89	-58 982 776,64
<b>Fonctionnement</b>	602 427 719,02	672 210 473,31	69 782 754,29
<b>Total des opérations réelles</b>	783 720 591,55	794 520 569,20	
<b>Solde des opérations réelles</b>			<b>10 799 977,65</b>

##### **2. Opérations d'ordre**

<b>Section</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Investissement</b>	30 426 125,50	88 280 485,76
<b>Fonctionnement</b>	84 988 199,44	27 133 839,18
<b>Total des opérations d'ordre</b>	115 414 324,94	115 414 324,94

##### **3. Résultat 2013**

<b>Section</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde</b>
<b>Investissement</b>	19 809 312,47	19 809 312,47	0,00
<b>Fonctionnement</b>		56 370 632,21	56 370 632,21
<b>Solde du résultat 2013</b>			<b>56 370 632,21</b>

##### **4. Résultat net du CA 2014**

<b>Section</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde</b>
<b>Investissement</b>	231 528 310,50	230 399 894,12	-1 128 416,38
<b>Fonctionnement</b>	687 415 918,46	755 714 944,70	68 299 026,24
<b>Volume budgétaire</b>	918 944 228,96	986 114 838,82	
<b>Résultat</b>			<b>67 170 609,86</b>

#### **3.2. LE BUDGET ANNEXE - CITE DE L'ENFANCE**

##### **1. Opérations réelles**

<b>Section</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde</b>
<b>Investissement</b>	1 018 539,23	870 001,24	-148 537,99
<b>Fonctionnement</b>	3 581 178,27	3 864 838,67	283 660,40
<b>Total des opérations réelles</b>	4 599 717,50	4 734 839,91	
<b>Solde des opérations réelles</b>			<b>135 122,41</b>

##### **2. Opérations d'ordre**

<b>Section</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Investissement</b>	1 787,00	135 306,76
<b>Fonctionnement</b>	135 306,76	1 787,00
<b>Total des opérations d'ordre</b>	137 093,76	137 093,76

##### **3. Résultat 2013**

<b>Section</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde</b>
<b>Investissement</b>		487 386,87	487 386,87
<b>Fonctionnement</b>		150 000,00	150 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>637 386,87</b>	<b>637 386,87</b>

##### **4. Résultat net du CA 2014**

<b>Section</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde</b>
<b>Investissement</b>	1 020 326,23	1 492 694,87	472 368,64
<b>Fonctionnement</b>	3 716 485,03	4 016 625,67	300 140,64
<b>Volume budgétaire</b>	<b>4 736 811,26</b>	<b>5 509 320,54</b>	
<b>Résultat</b>			<b>+ 772 509,28</b>

### **3.3. LE VOLUME GLOBAL**

Le volume budgétaire global de la collectivité, Cité de l'Enfance comprise, tel qu'il apparaît au compte administratif, s'élève à **923 681 040,22 €** en dépenses et à **991 624 159,36 €** en recettes, soit un résultat excédentaire global de **67 943 119,14 €**, dont **67 170 609,86 €** pour le budget principal et **772 509,28 €** pour le budget annexe de la Cité de l'Enfance.

### **CONCLUSION**

Au final, il est intéressant de comparer l'évolution des exercices 2011 à 2014 pour bien comprendre le schéma d'ensemble du financement des investissements :

<b>CHAINE DE L'EPARGNE</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>+ Produits de fonctionnement</b>	<b>641,32</b>	<b>662,33</b>	<b>650,24</b>	<b>672,21</b>
<b>- Charges de fonctionnement</b>	<b>539,60</b>	<b>550,98</b>	<b>563,44</b>	<b>590,15</b>
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>101,72</b>	<b>111,35</b>	<b>86,80</b>	<b>82,06</b>
- intérêts de la dette (cptes 66)	13,24	14,85	12,14	12,28
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>88,48</b>	<b>96,50</b>	<b>74,66</b>	<b>69,78</b>
- Capital de la dette (cptes 1641 16441)	35,78	38,85	39,60	40,73
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>52,70</b>	<b>57,65</b>	<b>35,06</b>	<b>29,05</b>
<b>FINANCEMENT INVESTISSEMENT</b>				
<b>+ Dépenses d'investissement</b> (hors remboursement d'emprunt en capital)	<b>141,81</b>	<b>133,41</b>	<b>130,89</b>	<b>106,51</b>
- Epargne nette	52,70	57,65	35,06	29,05
- Recettes d'investissement hors emprunt	40,57	43,86	38,29	38,25
- Emprunt	70,00	39,75	60,00	50,00
<i>soit, Financement total</i>	<i>163,26</i>	<i>141,26</i>	<i>133,35</i>	<i>117,31</i>
<b>= Variation de l'exédent global de clôture</b> (résultat annuel)	<b>21,45</b>	<b>7,85</b>	<b>2,46</b>	<b>10,80</b>
<b>REPORT de l'exédent de N-1</b>	<b>24,12</b>	<b>45,57</b>	<b>53,91</b>	<b>56,37</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>45,57</b>	<b>53,42</b>	<b>56,37</b>	<b>67,17</b>

D'une manière générale, il peut être constaté que :

- **notre épargne nette a enregistré en 2014 une baisse de 6 M€ (dont 1,13 M€ dû à l'accroissement du remboursement en capital de la dette) ; la diminution était de 22,59 M€ entre 2012 et 2013,**
- **l'épargne brute représente 10,38 % des recettes réelles de fonctionnement,**
- **les dépenses d'investissement (et donc le besoin de financement) se sont élevées à 106,5 M€ (en y intégrant notamment les avances remboursables) et ont été financées à hauteur de 27,3 % par l'épargne nette dégagée de la section de fonctionnement après remboursement en capital des emprunts,**
- **L'excédent de fonctionnement à reporter s'élève à 67,17 M€, dont 10,79 M€ au titre du résultat annuel de l'exercice 2014.**



Je vous propose donc :

- d'arrêter le compte administratif pour l'exercice 2014 et en approuver la maquette jointe au présent rapport,

et de me donner acte de la communication des données prévues par la loi pour accompagner la comptabilité départementale de l'exercice écoulé.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN